
Mettre en technique. Conseillers agricoles et pollution de l'eau en Bretagne

Thèse de doctorat en sociologie sous la direction de Nicole Eizner, Université Paris X-Nanterre, 356 f°, soutenue le 29 octobre 2001 devant un jury constitué de Nicolas Dodier (rapporteur), Nicole Eizner, Bruno Lémery, Marc Mormont (rapporteur) et Jacques Rémy, mention très honorable et félicitations du jury, à l'unanimité.

Hélène Brives



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/275>

ISSN : 1777-5434

Éditeur

Association des ruralistes français

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2001

ISSN : 1280-374X

Référence électronique

Hélène Brives, « Mettre en technique. Conseillers agricoles et pollution de l'eau en Bretagne », *Ruralia* [En ligne], 09 | 2001, mis en ligne le 25 septembre 2002, consulté le 04 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/275>

Ce document a été généré automatiquement le 4 mai 2019.

Tous droits réservés

Mettre en technique. Conseillers agricoles et pollution de l'eau en Bretagne

Thèse de doctorat en sociologie sous la direction de Nicole Eizner, Université Paris X-Nanterre, 356 f°, soutenue le 29 octobre 2001 devant un jury constitué de Nicolas Dodier (rapporteur), Nicole Eizner, Bruno Lémery, Marc Mormont (rapporteur) et Jacques Rémy, mention très honorable et félicitations du jury, à l'unanimité.

Hélène Brives

- 1 Puisqu'il n'est pas question ici de résumer un travail dont vous avez lu le compte rendu, j'ai choisi de limiter cet exposé introductif à deux aspects : d'une part retracer l'histoire de la construction de cette thèse, du moins dans ses grandes étapes, et d'autre part, revenir sur quelques éléments de conclusion. J'espère ainsi donner un nouvel éclairage à ce travail dont le compte rendu, dans sa rédaction, lisse nécessairement les aspérités et gomme les détours de ce qui est aussi un parcours de formation. J'espère également faire écho à certains points de la discussion amorcée dans les rapports de pré-soutenance.

La construction de cette thèse

- 2 Au départ, mon projet est centré sur l'activité des conseillers agricoles. Il s'agit de comprendre l'activité d'une profession décrite comme problématique et qui, sur le terrain que j'ai choisi d'explorer, en Bretagne, est rendue encore plus problématique (si j'ose dire) par la nécessité de se confronter à une question relativement nouvelle, en l'occurrence la pollution de l'eau.
- 3 J'ai affirmé que cette activité était décrite comme problématique, elle l'est à la fois par les conseillers eux-mêmes, dès les premiers temps du conseil à la fin des années 1950 il s'agit d'une profession assez peu organisée collectivement mais qui a néanmoins mené une importante réflexion sur son rôle et qui a souvent fait part de nombreuses interrogations

ou inquiétudes. Activité décrite comme problématique également par leur employeur : l'ANDA et l'APCA (ou même l'administration) ont organisé au fil des années toute une série de réflexions et de débats pour réorganiser, réformer cette activité, à chaque fois dans la perspective de la mettre en adéquation avec les besoins d'un secteur agricole sans cesse en mouvement. Enfin une activité décrite comme problématique par les sociologues qui l'ont étudiée et qui ont vu un hiatus entre une éthique professionnelle ou certaines aspirations collectives et les conditions concrètes de la pratique du métier, ou encore des difficultés de reconnaissance institutionnelle de l'activité dans toute sa complexité. Et voilà que de surcroît la question de la pollution de l'eau vient mettre en cause 30 ou 40 ans de développement agricole sur un mode industriel dans lequel les conseillers ont joué un rôle central. Au démarrage de mon travail, une question se pose donc : dans quelle mesure le problème de pollution risque-t-il de mettre définitivement hors jeu ou au moins de mettre en danger ces agents de la modernisation agricole qu'ont été les conseillers ?

- 4 Dans cette perspective de départ, j'ai adopté une méthodologie que je dirais classique de la sociologie rurale, qui consiste, évidemment, à d'abord lire ce qui a été écrit sur le sujet et ses alentours, et à investir de manière assez forte un terrain précis dans la durée, ce qui permet finalement une certaine empathie avec les acteurs de ce terrain, et donc un suivi ethnographique de leurs activités et des entretiens. J'ai donc commencé à recueillir ces deux types de matériaux. L'observation de ce que j'ai appelé des " segments d'activité " des conseillers m'est apparue très riche parce qu'elle renvoyait en même temps à beaucoup de choses qui permettaient de comprendre ce qu'était l'activité des conseillers, et peu à peu s'est imposée l'idée que non seulement c'était des segments d'activité que je devais donner à voir dans le compte rendu de mon travail mais aussi, et c'était plus difficile, que ces segments d'activité devaient constituer le point de départ de mon analyse, qu'ils constituaient cela même qui était à expliquer (et en aucun cas une illustration d'une théorie élaborée par ailleurs, par exemple). L'idée était d'envisager ces segments d'activité comme autant d'énigmes à résoudre.
- 5 Dans cette perspective, la sociologie des sciences et des techniques m'a fourni les outils pour organiser et pour rendre compte de mon matériau : en particulier l'option qui consiste à suivre l'évolution de la formulation des énoncés produits autour de la question de la pollution, avec, à chaque étape, le repérage des relations qui parviennent à s'établir entre des personnes, des groupes, des objets, des éléments de nature, le cas échéant comment certains y résistent pendant que d'autres travaillent à créer de telles associations. Les notions de cadrage et de débordement m'ont été particulièrement utiles pour saisir à la fois les efforts des conseillers pour s'emparer du problème de la pollution et pour le contenir au sein de leur domaine de compétence.
- 6 Ainsi, en observant et en décrivant uniquement des mises en relation, mon objet d'analyse, la compétence de conseiller agricole, devient quelque chose qui se construit dans l'action, dans une situation singulière. Il s'agit alors de ne pas en donner d'interprétation surplombante, d'interprétation en dehors du cadre de la situation. La règle de méthode qui s'impose et qui a marqué la construction de ce travail, est d'essayer de ne jamais préjuger des éléments de contexte qui seraient engagés dans l'activité des conseillers et de ne tenir comme éléments d'une compétence de conseiller que les éléments que je pouvais mettre à l'épreuve de mon matériau empirique.
- 7 Cependant il ne s'agit pas de trouver toute entière l'explication de ce qui se passe dans l'interaction, dans la situation immédiate, mais bien de repérer dans ces segments

d'activité les traces objectivées des activités antérieures et de comprendre comment ce que j'observe structure l'activité future. Le rôle des objets, comme éléments matériels qui permettent de se déplacer au sein des réseaux vers d'autres lieux ou dans d'autres temps est à cet égard essentiel.

- 8 Cette exigence méthodologique, qui consiste à ne pas choisir *a priori* les éléments d'un contexte déterminant pour l'activité des conseillers, rend pour partie inopérantes les théories globalisantes, qu'elles aient soit un point de vue universel sur la technique et ses effets, soit qu'elles proposent des explications structurelles à des relations de domination, soit encore qu'elles renvoient la compréhension de l'action à un fond culturel pré-existant (fond qui peut être professionnel). Ainsi il y a eu des moments cruels dans la construction de cette thèse, comme lorsque je me suis rendue à l'évidence que les 60 pages que j'avais écrites (à partir d'une synthèse bibliographique) sur l'histoire du développement agricole en France devaient passer à la trappe de mon compte rendu. Parce que, en effet, l'histoire du développement pouvait certes éclairer l'évolution des modes d'organisation de l'activité de conseiller agricole au sein des Chambres, mais je ne pouvais pas attribuer à cette histoire toute entière la capacité de déterminer l'activité des conseillers et de surcroît de conseillers parfois plus jeunes que moi, qui en ignoraient tout.
- 9 Au contraire des approches universalisantes, le parti pris agnostique de Bruno Latour que je suivais, m'ont conduite : à comprendre la compétence de conseiller comme construite dans l'action ; à observer dans l'action, les effets des formes d'organisation de l'activité de conseiller plutôt que d'en décider le caractère contraignant *a priori*, et en retour à observer comment ces formes d'organisation collective étaient bousculées, modifiées ou simplement réactivées dans le cours de l'action ; à problématiser la question de la technique dans la mesure où elle apparaît comme un enjeu de la définition de la compétence de conseiller.

Quelques résultats de cette recherche

- 10 À partir d'une question sur la remise en cause de l'activité des conseillers agricoles par le problème de la pollution, chemin faisant et à travers mon travail ethnographique, j'ai été amenée à observer puis à analyser ce qu'était au fond cette activité professionnelle, de quoi elle était faite.
- 11 J'ai pu montrer que les conseillers sont capables de mobiliser et d'ajuster pour les faire fonctionner ensemble des formes différentes de connaissances, et que si la référence à la science est sans doute centrale dans leur métier, elle n'est pas la seule. Que ces ajustements entre formes de connaissances induisent aussi des modalités de coopération différentes avec les agriculteurs et que les conseillers savent naviguer entre les différents modèles de démocratie technique définis par Callon. Toutes ces fluidités, ces déplacements, ces traductions obligent à comprendre l'activité des conseillers comme quelque chose de plus complexe et de plus nuancé que la seule imposition ou transmission de modèles d'intervention sur la nature qui seraient élaborés par d'autres, que ce soient des politiques ou des scientifiques. On peut ainsi restituer aux conseillers une certaine autonomie d'action par rapport au modèle agricole dominant, comme l'a été (et l'est peut-être encore) le modèle dit productiviste.

- 12 Un second point : j'ai pu montrer également que c'est la capacité de recyclage des conseillers qui leur permet de prendre en charge le problème de la pollution : recyclage de leurs connaissances sur des objets de nature, du fonctionnement d'outils, de leurs connaissances interpersonnelles, de leur savoir-faire pour mobiliser les agriculteurs, de leur cadre d'intervention sur un mode collectif. C'est là un point essentiel parce que c'est cette capacité à cadrer dans leur domaine de compétence antérieur une nouvelle question avec les nouveaux acteurs, les nouvelles connaissances, les nouvelles incertitudes qui la caractérisent, qui leur permet de continuer à faire leur travail de conseiller agricole, de continuer à exister professionnellement dans un environnement qui s'est modifié. À cet égard, les objets jouent un rôle central, puisque c'est à travers eux (les objets ordinaires de leur activité), que les conseillers peuvent mettre en technique la question de la pollution, c'est-à-dire produire les conditions de sa prise en charge en excluant (ou en tentant d'exclure) du côté du politique ou du social ses aspects perturbants. La mise en technique et ce que celle-ci doit aux processus de recyclage déterminent la capacité d'engagement des conseillers sur les questions de pollution de l'eau. Pour autant (même si cette capacité de mise en technique est un point fondamental de notre démonstration), il est évident qu'on ne peut en déduire que la question de la pollution n'apporte pas de changement à l'activité des conseillers.
- 13 Je crois que le principal changement dans leur activité réside dans l'ouverture des dispositifs qui prennent en charge la pollution à des acteurs nouveaux, jusque là étrangers au monde agricole, et dont on accepte aujourd'hui (non sans réticence ou difficulté) qu'ils ont quelque chose à dire sur les pratiques agricoles. Cette ouverture sur d'autres formes de connaissances de la question de la pollution est cohérente avec un mode d'organisation de l'activité des conseillers aujourd'hui, moins coordonnée par la seule Chambre d'agriculture mais de manière plus éclatée entre différentes instances dont fait partie la Chambre aussi, bien sûr.
- 14 Donc si les opérations de bassin versant préfigurent comme elles le prétendent de ce que sera le conseil en agriculture demain en Bretagne, alors on s'achemine vers un mode d'intervention renouvelé, qui s'oriente vers une diversification des acteurs et des connaissances engagés, mais ce qu'il est intéressant de noter, c'est que ce renouvellement se fait en renforçant la compétence des conseillers plutôt qu'en la remettant en cause - même si les conseillers sont en même temps mis sous surveillance. On peut se demander si on ne va pas vers une dissolution de la profession de conseiller agricole (en tant que groupe professionnel) dans la mesure où demain l'activité d'un animateur de bassin versant sera organisée par des partenaires différents et selon des modalités différentes de celle d'un spécialiste des bâtiments d'élevage rattaché à la Chambre, par exemple, ou celle d'un animateur de CTE (si cette fonction existe). La professionnalisation des conseillers agricoles, qui est d'ailleurs une question brûlante des années 1970 au milieu des années 1980, ne semble plus être aujourd'hui d'actualité.
- 15 Enfin, ce sera mon dernier point, les apports de mon travail sont rassemblés dans un chapitre qui explicite, sous la forme d'un bilan, ce qu'est la compétence professionnelle de conseiller à travers la notion de mise en technique. Enfin, dans la conclusion, j'ai eu le souci, notamment à travers la référence aux "techniques positives du pouvoir" de Foucault, de resituer mon travail dans la perspective d'une sociologie du développement, c'est-à-dire de le ramener sur le terrain d'une compréhension de l'activité des conseillers comme instrument d'une politique agricole (perspective dans laquelle ce travail avait démarré et dans laquelle mes interlocuteurs tendent à me ramener le plus souvent). Sur

ce terrain-là, il me semble que l'apport de ce travail a été de montrer par quels mécanismes concrets une loi est appliquée, une norme produite, un agriculteur convaincu de changer ses pratiques, et cela au-delà des formes institutionnalisées de pouvoir, puisqu'on voit des agents employés par une organisation de défense corporative faire appliquer la loi en même temps qu'on voit comment ces lois sont traduites, pliées, pour être concrètement appliquées. De mon point de vue, c'est l'intérêt d'une approche sociologique pragmatique d'établir concrètement le lien entre des processus de mobilisation de connaissances et l'organisation des relations au sein d'un collectif.

INDEX

Index chronologique : XXe siècle